**Consignes de canettes : un projet pilote en 2018 !**

*Non, le projet de consigner les canettes n’est pas aux oubliettes. Au contraire, Carlo Di Antonio, le ministre wallon de l’Environnement, planche sur un projet pilote dans une dizaine de communes du sud du pays, pour améliorer la propreté publique et récompenser les citoyens en valorisant ces déchets. Il nous en dit plus.*

Tous les détails ne sont pas encore connus, mais la volonté est ferme. Alors que l’opération de Grand nettoyage de printemps a eu lieu fin mars en Wallonie, un constat a été incontestable : dans les déchets ramassés par les bénévoles, se trouvait un nombre très important de canettes. Sur le bord des routes, sur les chemins balisés et dans les bois, ces déchets font malheureusement partie du paysage. Et pour Carlo Di Antonio, c’est une réalité à combattre. Interrogé sur le bilan de ce Grand nettoyage et sur la gestion des déchets sauvages par le député socialiste Nicolas Martin, il a expliqué dans sa réponse écrite vouloir lancer, en 2018, un projet pilote dans une dizaine de communes wallonnes.

« Les modalités doivent encore être définies, nous étudions les différentes formules possibles à mettre en place avec le secteur du recyclage », nous explique ce vendredi le ministre. « Il ne s’agirait en tout cas pas d’une augmentation du prix des canettes mais d’une valorisation pour inciter à leur retour dans le circuit de recyclage » .

AVEC OU SANS LA FLANDRE

Le coût pour le consommateur ne serait donc pas plus élevé avec ce système de consigne. Par contre, il se verrait récompensé en ramenant ses canettes vides vers un lieu de récupération. « On peut penser à un retour en recyparcs par exemple, ou dans des machines de collecte comme cela se fait pour les vidanges en verre. Ces différentes possibilités pourront être testées sur plusieurs communes durant la phase test en 2018 » .

Quant à la valorisation, là aussi, plusieurs hypothèses sont envisagées. Les consommateurs qui rapportent leurs canettes vides pourraient recevoir quelques cents en compensation, ou des bons à valoir dans les commerces de la commune concernée. De quoi favoriser, alors, le commerce local et les circuits courts…

Ce système de consignes, la Wallonie souhaite le lancer en même temps que les autres régions du pays. « Je pense que cela est possible, mais si la Flandre souhaitait attendre, nous pourrions tout de même nous lancer. » Avec sans doute la région bruxelloise, la ministre Céline Fremault étant du même bord cdH que Carlo Di Antonio.

BRASSER LARGE

Et comme il s’avérera impossible de déterminer si les canettes ramenées proviennent ou pas de la commune concernée, cela signifie que tous les Wallons pourraient se rendre dans ces communes pilotes pour valoriser leurs déchets. Une situation qui n’effraie pas Carlo Di Antonio. « Cela sera marginal. Comme c’est déjà le cas pour des personnes qui collectent les verres consignés dans les bulles à verre… Cela signifiera moins de canettes dans la nature, c’est ce qui compte » .